

**DÉLIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur BOURDIN, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame ARBORE, Madame COULET, Monsieur DI Perna, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Madame QUELIN, Monsieur ABBES.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur FORTIN à Madame PARIS
Monsieur GRANJU à Monsieur FABRE
Madame ARMAND à Monsieur GUEUR
Monsieur LARBI à Monsieur CHRISTIN
Madame MEYZONNY à Monsieur ABBES

ABSENTS :

Madame BRISSEZ
Monsieur KARTAL
Madame ARENA
Monsieur RIBIERE
Madame PONCET

Le quorum est atteint.

Monsieur RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2025.07.04

**BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) – ANNÉE
2024**

(Rapporteur : Daniel FABRE)
Nomenclature : 5.7 Intercommunalité – Autres

L'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20251219-DEL_2025_07_04-DE
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025 1

la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) présente annuellement, au Conseil Municipal, les travaux de l'année précédente.

La Commission, réunie en date du 08 décembre 2025, a examiné les trois rapports d'activités suivants :

- Compte Rendu d'Activité de Concession déléguée à GRDF – Année 2024 ;
- SIERA : Prix et qualité du service public de l'eau potable – Année 2024 ;
- STEASA : Prix et qualité du service public d'assainissement collectif sur Ambérieu en Bugey et son agglomération - Année 2024.

Un compte-rendu sur les trois rapports d'activités des services publics locaux concernés est joint en annexe.

La Commission Municipale Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies, lors de sa séance en date du 15 décembre 2025, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède,

1. PREND ACTE des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2024 tels que joints en annexe.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

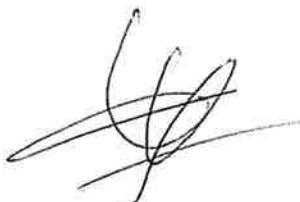
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 22 DEC. 2025

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20251219-DEL_2025_07_04-DE
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025 2